

## > les informations dans votre carte

| organisme d'affiliation  | code gestion | numéro de sécurité sociale | modulation du ticket modérateur |
|--------------------------|--------------|----------------------------|---------------------------------|
| assuré / bénéficiaire(s) |              | né(s) le                   |                                 |

La carte Vitale est votre carte d'assuré social. Elle atteste de votre affiliation et de vos droits à l'assurance maladie. Elle contient tous les renseignements nécessaires au remboursement de vos soins, à votre prise en charge dans les hôpitaux et en cliniques. **Le tableau ci-dessus retranscrit l'ensemble de ces informations. Vérifiez bien leur exactitude. Si nécessaire, contrôlez aussi les données concernant vos enfants ou autres bénéficiaires. En cas d'erreur ou d'information incomplète, merci de prendre contact avec votre organisme d'assurance maladie.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez demander la rectification des informations vous concernant auprès de votre caisse primaire. Nul ne peut prendre connaissance des informations contenues dans votre carte sans votre consentement.